

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
Secrétariat général  
*Direction des affaires juridiques*

**Arrêté du 16 septembre 2008 portant désignation de la responsable chargée de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques**

NOR : *DEVK0822357A*

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,  
Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, modifiée par l'ordonnance n° 2000-650 du 6 juin 2000 ;  
Vu le décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005 relatif à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques ;  
Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,  
Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Marcheix (Annie), chef de la mission de la politique documentaire, est désignée en qualité de responsable chargée de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 16 septembre 2008.

Pour le ministre d'Etat et par  
délégation :  
*Le préfet, secrétaire général,*  
D. Lallement